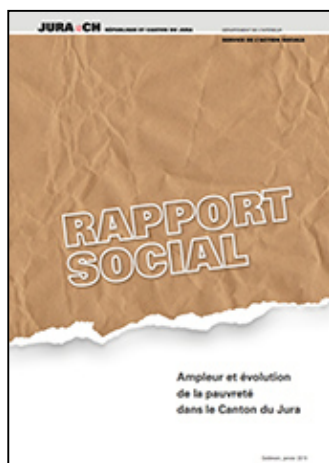


Premier «Rapport social» du Canton du Jura

- République et canton du Jura, Département de l'intérieur, Service de l'action sociale, Delémont, janvier 2019, 44 pages.

Le Gouvernement jurassien a publié son premier «Rapport social». Il pose les jalons et définit les indicateurs pertinents choisis pour lutter efficacement contre la pauvreté.



La pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel qui dépasse largement la simple question du pouvoir d'achat au sens économique ou de l'efficacité des prestations sociales. C'est pour cette raison que le Gouvernement jurassien a retenu une approche qui sort du cadre strictement financier. Les dimensions retenues sont larges : conditions de vie matérielle, activité productive, santé, éducation et formation, loisirs et interactions sociales, sécurité, gouvernance et droits fondamentaux, environnement naturel ou encore qualité de vie.

S'il est ambitieux dans son approche, le rapport ne prétend toutefois pas être exhaustif dans sa première version. Un certain nombre d'indicateurs sont en effet manquants, insuffisamment détaillés ou alors ne permettent pas des comparaisons intercantoniales. Les prochaines années permettront d'estimer les ressources nécessaires pour évaluer les mesures déjà appliquées et préciser celles à instaurer.

Quelques chiffres

- 6,9% des Jurassiens bénéficiaient, en 2016, d'une aide sociale au sens large (contre 5,7% en moyenne suisse). Sur ce thème, le canton se classe à la 20e place en Suisse.
- En 2017, le taux de chômage s'élevait à 4,6% (moyenne suisse: 3,2%). Le Jura figure ainsi au 24e rang des cantons suisses.
- Le canton est en dernière position en matière de chômage de longue durée (26,3%, contre 16,3%).

La thématique de la pauvreté gagne progressivement en importance politique. La création de la plateforme nationale «Contre-la-pauvreté», issue des travaux conjoints de la Confédération, des cantons, des villes et de partenaires privés, en est un des nombreux reflets. La contribution du canton du Jura à ces travaux ne date pas de ce jour mais la mise en place d'instruments de pilotage et de mesure performants va permettre d'en améliorer le dispositif.

Le [Rapport](#) en format pdf, 44 pages